

### Chapitre V – Électricité 2018 : les notions essentielles

**NIVEAU 1 :** Formation de base ne requérant que peu ou pas de connaissances du sujet traité.

**DURÉE :** 14 heures

**COÛT :** 325 \$ plus taxes\* (membre de la CMEQ) / 455 \$ plus taxes\* (non-membre)

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE INCLUS :** Cahier de l'étudiant

**MATÉRIEL REQUIS :** *Code de construction – Chapitre V – Électricité 2018*, papier, crayons, calculatrice scientifique

*\*dont 25 \$ pour le matériel pédagogique*



*Cours admissible à un remboursement du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.*

#### OBJECTIF

À la fin de cette activité de perfectionnement, le participant maîtrisera les champs d'application et les principaux articles du *Code de l'électricité* et des normes en lien avec l'exécution des travaux électriques. Il sera plus efficace sur le terrain, car il saura de quelle manière procéder aux différentes installations tout en respectant la normalisation applicable en matière de branchement, de câblage et de canalisation, de raccordement et d'installation de divers dispositifs : appareillage électrique, dispositifs de protection, chauffage et lumières. Il est à noter que le contenu de cette formation inclut les quelque 450 modifications du Code 2018.

*Cours participatif au contenu pédagogique interactif basé sur les questions les plus fréquemment posées à la CMEQ par les professionnels de l'électricité. Plusieurs méthodes d'apprentissage seront utilisées durant cette formation pour adultes afin de faciliter le transfert de connaissances entre le formateur et le groupe. L'utilisation de photos et de vidéos prises sur des chantiers, de mises en situation et d'exercices pratiques sera faite durant cette formation.*

#### CONTENU DE LA FORMATION – JOUR 1

Partie 1 – Normalisation s'appliquant au Québec

Partie 2 – Normalisation liée au branchement

Partie 3 – Raccordement de l'appareillage électrique et des dispositifs de protection

#### CONTENU DE LA FORMATION – JOUR 2

Partie 4 – Câblage et canalisation

Partie 5 – Installation des systèmes de chauffage

Partie 6 – Installation des sources lumineuses